

2011_A025

OBJET : Institution - Désignation des représentants de la CPA au sein des organismes extérieurs - Syndicat mixte d'aménagement, d'équipement et de gestion de l'Europôle de l'Arbois - Modification de la délibération n 2009_A157 du 23 octobre 2009

Le 14 avril 2011 à 17 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à Saint-Cannat, sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 8 avril 2011, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etai(en)t Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse - AGARRAT Henri - ALBERT Guy - AMAROCHE Annie - AMIEL Michel - AREZKI Alain - ARNAUD Christian - BARBAT-BLANC Odile - BARRET Guy - BAUTZMANN Marcel - BELLUCI Angélique - BERNARD Christine - BONFILLON Jean - BONTHOUX Odile - BORDET André - BOULAN Michel - BOYER Michel - BRAMI Helliot - BRAMOULLÉ Gérard - BRUNET Danièle - BUCCI Dominique - BUCKI Jacques - BURLE Christian - CANAL Jean-Louis - CASSAN René - CATELIN Mireille - CHARDON Robert - CHARRIN Philippe - CHAZEAU Maurice - CHEVALIER Erick - CHORRO Jean - CIOT Jean-David - CRISTIANI Georges - CURINIER Erick - DAGORNE Robert - DAVENNE Chantal - DECARA Yannick - DELAVET Christian - DELOCHE Gérard - DEVESA Brigitte - DRAOUZIA Dabbhia - DUCATEZ-CHEVILLARD Christine - DUFOUR Jean-Pierre - DUPERREY Lucien - FERAUD Jean-Claude FERAUD Pierre - FOUQUET Robert - GACHON Loïc - GALLESE Alexandre - GARCIA Daniel - GARÇON Jacques - GASCUEL Jean - GERACI Gérard - GERARD Jacky - GOUIRAND Daniel - GROSDMANGE Gérard - GROSSI Jean-Christophe - GUEZ Daniel - GUINIERI Frédéric - HAMARD-OULMI Nadira - JAUME Emmanuelle - JOISSAINS Sophie - JOUVE Mireille - LAFON Henri - LARNAUDIE Patricia - LECLERC Jean-François - LEGIER Michel - LONG Danièle - MARTIN Richard - MATAS Henri - MAURET Jacques - MAURICE Jany - MICHEL Claude - MICHEL Marie-Claude - MOYA Patrick - MUSSET Alain - NICOLAOU Jean-Claude - OLLIVIER Arlette - ORCIER Annie - PAOLI Stéphane - PATOT Gérard - PELLENC Roger - PERRIN Jean-Claude - PERRIN Jean-Marc - PIERRON Liliane - PIN Jacky - PIZOT Roger - POITOU Frédéric - PORTE Henri-Michel - RENAUDIN Michel - ROUARD Alain - ROUGIER Jacques - ROUSSEL Jacques - SAEZ Jean-Pierre - SANGLINE Bruno - SANTAMARIA Danielle - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - SILVESTRE Catherine - SUSINI Jules - TAULAN Francis - TONIN Victor - VENEL Gérard - VEYRUNES Bernard - VILLEVIELLE Robert

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) :

BABULEAUD Jean-Pierre suppléé par GRANIER Michel - BLAIS Jean-Paul suppléé par CHALLIER Antoinette - VALETA Marie-José suppléée par HAMY François

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales :

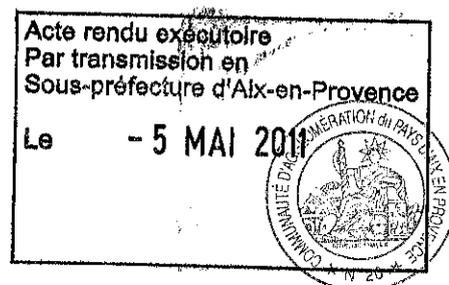
AGOPIAN Jacques donne pouvoir à DAVENNE Chantal - BENON Charlotte donne pouvoir à SANTAMARIA Danielle - BOUTILLOT Guy donne pouvoir à GUEZ Daniel - CONTE Marie-Ange donne pouvoir à FERAUD Pierre - DEMENGE Jean donne pouvoir à JOUVE Mireille - DESCLOUX Odette donne pouvoir à MICHEL Claude - DI CARO Sylvaine donne pouvoir à BARBAT-BLANC Odile - DILLINGER Laurent donne pouvoir à GARÇON Jacques - FILIPPI Claude donne pouvoir à BAUTZMANN Marcel - GARNIER Eliane donne pouvoir à BUCCI Dominique - GOURNES Jean-Pascal donne pouvoir à CRISTIANI Georges - LICCIA Marcel donne pouvoir à PORTE Henri-Michel - LOUIT Christian donne pouvoir à CHEVALIER Erick - MANCEL Joël donne pouvoir à LEGIER Michel - MARTIN Régis donne pouvoir à GROSDMANGE Gérard - MEDVEDOWSKY Alexandre donne pouvoir à DEVESA Brigitte - MERGER Reine donne pouvoir à GERACI Gérard - MERSALI Malik donne pouvoir à AGARRAT Henri - MOINE Anne donne pouvoir à PIN Jacky - MONDOLONI Jean-Claude donne pouvoir à GACHON Loïc - MORBELLI Pascale donne pouvoir à RENAUDIN Michel - MOUGIN Jacques donne pouvoir à ORCIER Annie - NELIAS Mireille donne pouvoir à PATOT Gérard - POTIE François donne pouvoir à DAGORNE Robert - RIVET-JOLIN Catherine donne pouvoir à PIERRON Liliane - SLISSA Monique donne pouvoir à GARCIA Daniel - TERME Françoise donne pouvoir à DECARA Yannick

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir :

DE PERETTI François-Xavier - DEVAUX Pierre - FENESTRAZ Martine - GARDIOL Philippe - GUINDE André - JONES Michèle - LAGIER Robert - MALLET Raymond - MOHAMMEDI Amaria - TRINQUIER Noëlle

Secrétaire de séance : Yannick DECARA

Madame le Président donne lecture du rapport ci-joint.



OBJET : Institution - Désignation des représentants de la CPA au sein des organismes extérieurs - Syndicat mixte d'aménagement, d'équipement et de gestion de l'Europôle de l'Arbois - Modification de la délibération n°2009_A157 du 23 octobre 2009

1. Approbation de la modification de la délibération n°2009_A157 du Conseil communautaire en date du 23 octobre 2009 portant désignation des représentants de la CPA au sein du Syndicat mixte d'aménagement, d'équipement et de gestion de l'Europôle de l'Arbois

Inscrits	144
Votants	134
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	134
Majorité absolue	68
Pour	134
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté approuve à l'unanimité la modification de la délibération n°2009_A157 du Conseil communautaire en date du 23 octobre 2009 portant désignation des représentants de la CPA au sein du Syndicat mixte d'aménagement, d'équipement et de gestion de l'Europôle de l'Arbois.



2. Approbation de la proposition de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des représentants de la CPA au sein du Syndicat mixte d'aménagement, d'équipement et de gestion de l'Europôle de l'Arbois

Inscrits	144
Votants	134
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	134
Majorité absolue	68
Pour	134
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

OBJET : Institution - Désignation des représentants de la CPA au sein des organismes extérieurs - Syndicat mixte d'aménagement, d'équipement et de gestion de l'Europôle de l'Arbois - Modification de la délibération n°2009_A157 du 23 octobre 2009

Étai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Étai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Étai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Étai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté approuve à l'unanimité la proposition et décide de ne pas procéder au bulletin secret pour la désignation des représentants de la CPA au sein du Syndicat mixte d'aménagement, d'équipement et de gestion de l'Europôle de l'Arbois.



3. Désignation des représentants de la CPA au sein du Syndicat mixte d'aménagement, d'équipement et de gestion de l'Europôle de l'Arbois.

Au cours des débats lors de la séance du Conseil Communautaire du 14 avril 2011, Monsieur Loïc GACHON et Monsieur Michel AMIEL, tous deux membres titulaires du Conseil Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement, d'Équipement et de Gestion de l'Europôle de l'Arbois, ont fait connaître également leur volonté de laisser leur poste de représentants de la CPA au SMA.

Aussi, en plus du poste de suppléant à pourvoir, occupé précédemment par Monsieur Francis TAULAN, le Président de séance sollicite la candidature de deux conseillers communautaires pour des postes de titulaires.

Ont déclaré candidature :

- Représentants titulaires : Madame Catherine RIVET-JOLIN et Monsieur Jean-Claude MONDOLONI
- Représentant suppléant : Monsieur Alexandre GALLESE

Inscrits	144
Votants	134
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	134
Majorité absolue	68
Pour	134
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Direction Générale des Services
Secrétariat Général
01_08_DIRAJCPA_c140411

CONSEIL DU 14 AVRIL 2011

Rapporteur : Madame Le Président

Objet : Désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix au sein des organismes extérieurs - Syndicat Mixte d'Aménagement, d'Équipement et de Gestion de l'Europole de l'Arbois - Modification de la délibération n° 2009_A157 du 23 octobre 2009
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Par délibération n°2009_A157 du Conseil Communautaire du 23 octobre 2009, la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix a désigné ses représentants au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement, d'Équipement et de Gestion de l'Europôle de l'Arbois, soit 7 titulaires et 7 suppléants.

Un des membres suppléants a fait part de son souhait de ne plus siéger au sein du Comité Syndical, au vue des ses délégations actuelles. Il convient donc de désigner un nouveau représentant suppléant.

Exposé des motifs :

Le Syndicat Mixte d'Aménagement, d'Équipement et de Gestion de l'Europole de l'Arbois a été créé en 1991. Cet Etablissement Public Administratif, au service du développement des organismes implantés sur le Technopôle de l'environnement Arbois-Méditerranée, est composé du Conseil Général des Bouches du Rhône dont la part est de 57%, de la

Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix dont la part est de 38% et du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur pour 5%.

La Chambre de Commerce et de l'Industrie Marseille Provence accompagne ce projet de manière attentive et active.

La Communauté du Pays d'Aix possède sept représentants titulaires et sept suppléants au sein du Comité Syndical de ce Syndicat Mixte :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
- Richard MARTIN	- Bruno SANGLINE
- Roger PELLENC	- Henri LAFON
- Gérard BRAMOULLÉ	- Francis TAULAN
- Loïc GACHON	- Philippe GARDIOL
- Jean-Pierre SAEZ	- Jean-Claude FERAUD
- Michel AMIEL	- Jany MAURICE
- Jean-Claude PERRIN	- Danielle LONG

Il convient aujourd'hui de modifier la représentation de la CPA au sein du Syndicat Mixte. En effet, Monsieur Francis TAULAN a fait connaître sa volonté de ne plus y siéger du fait de ses représentations actuelles au titre du Conseil Municipal de la Ville d'Aix en Provence et du Conseil de Communauté du Pays d'Aix.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-21, L2122-10 et L5211-2;

VU la délibération n° 2009_A157 du Conseil Communautaire en date du 23 octobre 2009 portant désignation des représentants de la CPA au sein d'organismes extérieurs et notamment au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement, d'Équipement et de Gestion de l'Europole de l'Arbois ;

VU les statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement, d'Équipement et de Gestion de l'Europole de l'Arbois.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** de la décision de Monsieur Francis TAULAN de ne plus siéger en tant que suppléant au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement, d'Équipement et de Gestion de l'Europole de l'Arbois ;
- **MODIFIER** la délibération n° 2009_A157 du Conseil Communautaire en date du 23 octobre 2009 portant désignation des représentants de la CPA au sein d'organismes extérieurs et notamment du Syndicat Mixte d'Aménagement, d'Équipement et de Gestion de l'Europole de l'Arbois ;
- **DECIDER** à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation d'un nouveau représentant suppléant de la CPA au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement, d'Équipement et de Gestion de l'Europole de l'Arbois ;
- **PROCEDER** à la désignation d'un nouveau représentant suppléant du Conseil Communautaire pour siéger au sein du Conseil Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement, d'Équipement et de Gestion de l'Europole de l'Arbois .

Additif :

Au cours des débats lors de la séance du Conseil Communautaire du 14 avril 2011, Monsieur **Loïc GACHON** et Monsieur **Michel AMIEL**, tous deux membres titulaires du Conseil Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement, d'Équipement et de Gestion de l'Europole de l'Arbois, ont fait connaître également leur volonté de laisser leur poste de représentants de la CPA au SMA.

Aussi, en plus du poste de suppléant à pourvoir, occupé précédemment par Monsieur **Francis TAULAN**, le Président de séance sollicite la candidature de deux conseillers communautaires pour des postes de titulaires.

Font acte de candidature :

- Madame **Catherine RIVET-JOLIN**
- Monsieur **Jean-Claude MONDOLONI**
- Monsieur **Alexandre GALLESE**

OBJET : Institution - Désignation des représentants de la CPA au sein des organismes extérieurs - Syndicat mixte d'aménagement, d'équipement et de gestion de l'Europôle de l'Arbois - Modification de la délibération n 2009_A157 du 23 octobre 2009

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Sont désignés représentants de la CPA au sein du Syndicat mixte d'aménagement, d'équipement et de gestion de l'Europôle de l'Arbois :

- Représentants titulaires : Madame Catherine RIVET-JOLIN et Monsieur Jean-Claude MONDOLONI
- Représentant suppléant : Monsieur Alexandre GALLESE

Soit sept représentants de la CPA titulaires et suppléants au sein du Comité Syndical de ce syndicat mixte :

Titulaires	Suppléants
- Richard MARTIN	- Bruno SANGLINE
- Roger PELLENC	- Henri LAFON
- Gérard BRAMOULLÉ	- Alexandre GALLESE
- Jean-Claude MONDOLONI	- Philippe GARDIOL
- Jean-Pierre SAEZ	- Jean-Claude FERAUD
- Catherine RIVET-JOLIN	- Jany MAURICE
- Jean-Claude PERRIN	- Danielle LONG

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

